

TARIFICATION AUX PROFESSIONNELS: APPORTS EN POLES ENVIRONNEMENT

Communes

Tarifs applicables au 1er janvier 2026

Mode de collecte / lieu d'apport	Complément d'information	Flux/prestation	Unité facturée	Densité	Tarifs HT 2025 à la tonne	Tarifs HT 2026 à la tonne	Tarifs HT 2025 à l'unité facturée	Tarifs HT 2026 à l'unité facturée
Apports en Pôles Environnement <i>(Selon taux de TVA en vigueur)</i> <i>N.B: en fonction des flux acceptés sur chaque pôle</i>	Déchets exclusivement produits par les sites communaux (ateliers, cimetières, écoles, etc.)	Bois	tonne		176,5 €	180,0 €	176,5 €	180,0 €
		Végétaux*	tonne		140,8 €	143,6 €	140,8 €	143,6 €
		Restes alimentaires	tonne		72,4 €	73,8 €	72,4 €	73,8 €
		Déchets enfouis	tonne		334,6 €	341,3 €	334,6 €	341,3 €
	Prise en charge du traitement des déchets	Déchets subis**	tonne		- €	- €	- €	- €
Apports directs sur l'ISDND de Lapouyade	Déchets collectés par la commune	Déchets enfouis / tonne (dont déchets de balayeuses)			Au réel	Au réel	Au réel	Au réel

* Branchages, tailles de haies, petites souches <80 cm de diamètre

**Déchets subis:

1. Situations exceptionnelles (evenement climatique exceptionnel, manifestation, rassemblement de caravanes dans des zones non dédiées)
2. Nettoyage au pied des bornes à verre et points d'apport collectif (avec convention communale)
3. Journée programmée "Nettoyons la nature"